



Crédit Auto co-contracté et litige revente

Par dev97

Bonjour, ma compagne actuelle avait co-contracté un crédit auto avec son ex-compagnon, ils ont revendu le véhicule et le montant devait servir à rembourser le prêt.

Ce dernier n'a pas honoré les paiements, elle a reçu des courriers de relance jusqu'à son interdiction bancaire. Bien que solidaires du prêt, il y a-t-il une démarche pour contraindre ce dernier à payer ? Sachant que leur accord n'a pas été respecté ?